



**Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Distr. : Générale
22 mai 2008

Français
Original : Anglais

**Convention de Rotterdam sur la procédure de
consentement préalable en connaissance de cause
applicable à certains produits chimiques et pesticides
dangereux qui font l'objet d'un commerce international**
Conférence des Parties
Quatrième réunion
Rome, 27-31 octobre 2008
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*
Rapport sur les activités du Secrétariat

Rapport financier et examen de la situation du Secrétariat en matière d'effectifs

Note du Secrétariat

1. Dans sa décision RC-3/9 relative aux dispositions financières et budgétaires pour l'exercice biennal 2007-2008, la Conférence des Parties a reconfirmé sa décision RC-2/7 et pris un certain nombre de mesures pour faciliter le fonctionnement financier de la Convention.
2. On trouvera dans l'annexe à la présente note un rapport financier et un aperçu de la situation du Secrétariat en matière d'effectifs. Sauf indication contraire ou sauf si cela ressort du contexte, le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 mai 2008.
3. La Conférence des Parties souhaitera peut-être :
 - a) Prendre note du rapport;
 - b) Demander aux Parties qui ne l'ont pas encore fait de verser leurs contributions à la Convention dès que possible;
 - c) Demander aux Parties qui sont en mesure de le faire de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (RV).

* UNEP/FAO/RC/COP.4/1.

Annexe

Rapport financier et examen de la situation du Secrétariat en matière d'effectifs

Introduction

1. Le présent rapport est divisé en trois chapitres. Le chapitre I « Généralités » décrit les mesures prises par le Secrétariat comme suite à la décision RC-3/9 pour faciliter le fonctionnement financier de la Convention, y compris le soutien financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour assurer le fonctionnement de la Convention et du Secrétariat. Le chapitre II « Rapports financiers » récapitule les dépenses imputées sur le Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel (RO) et le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (RV), tandis que le chapitre III « Effectifs du Secrétariat » fait rapport sur la situation du Secrétariat en matière d'effectifs.

I. Généralités

A. Soutien financier du PNUE et de la FAO pour faciliter le fonctionnement de la Convention et de son Secrétariat en 2007 et en 2008

2. Au paragraphe 2 de sa décision RC-3/9, la Conférence des Parties invite les organes directeurs du PNUE et de la FAO à continuer d'apporter un soutien financier au fonctionnement de la Convention et de son Secrétariat en 2007-2008.

3. Les contributions en nature du PNUE au cours de la période 2007-2008, sous forme d'un appui juridique et administratif, se sont élevées à environ 250 000 dollars par an.

4. En 2007-2008, la FAO a maintenu sa contribution financière au Secrétariat. Cette contribution, d'un montant de 372 662 dollars par an, couvrait le coût de 25 % d'un poste D-1 (co-Secrétaire exécutif), d'un poste P-5, d'un poste P-3 et de 25 % d'un poste d'Agent des services généraux (comme indiqué à l'appendice IV, tableau 2). En outre, des contributions en nature comportant un appui administratif et juridique, ainsi qu'un appui technique des responsables régionaux, se sont élevées au total à 300 000 dollars par an environ.

B. Etat des contributions

5. Au paragraphe 8 de sa décision RC-3/9, la Conférence des Parties a noté avec préoccupation qu'un certain nombre de Parties n'avaient toujours pas versé leurs arriérés de contributions au budget opérationnel pour 2005 ou 2006, ou pour ces deux années, qui étaient dues le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} janvier 2006, respectivement, conformément au paragraphe 14 du règlement financier.

6. Au paragraphe 10 de cette même décision, le Président de la Conférence des Parties et le(s) chef(s) du Secrétariat de la Convention ont été invités à écrire aux Parties concernées en insistant sur le fait qu'il importait qu'elles versent leurs arriérés pour 2005 et qu'elles versent leurs contributions en temps utile pour 2006. Le paragraphe 11 de cette même décision priait le Secrétariat de faire rapport sur les résultats de ces efforts et de donner des informations sur l'expérience acquise dans le cadre d'autres conventions sur l'environnement.

7. La situation en matière d'arriérés s'est améliorée en 2007 et en 2008. Au 31 mai 2008, le montant total des contributions recouvrées pour 2007 s'élevait à 1 924 901 dollars (sur un total de 1 982 788 dollars), tandis qu'un montant de 334 028 dollars pour 2007 et années antérieures restait impayé.

8. Au 31 mai 2008, des contributions totalisant 1 038 988 dollars avaient été reçues; et il restait à recevoir 1 150 623 dollars pour 2008 (voir l'appendice II, tableau 2). Un tableau actualisé de l'état des contributions, y compris celles des pays hôtes, sera distribué pendant la réunion.

9. Comme suite à la décision RC-3/9, trois lettres ont été envoyées aux Parties (le 12 janvier 2007, le 7 décembre 2007 et le 8 avril 2008) pour les encourager à verser leurs contributions. Une lettre demandant aux Parties de bien vouloir régler le montant de leurs arriérés leur a également été adressée en même temps que le courrier du 7 décembre. Des lettres datées du 6 juin 2007 et du 7 mars 2008 ont

été adressées aux secrétariats d'autres conventions sur l'environnement pour leur demander comment elles géraient les paiements tardifs. Cinq secrétariats ont répondu, décrivant les mesures qu'ils avaient prises à cet égard. Ces mesures étaient les suivantes : rappel des décisions adoptées par la Conférence des Parties, envoi de lettres de rappel, communication régulière de l'état des contributions, prise de sanctions telles que la perte du droit de vote et du droit à un financement pour participer aux réunions. La plupart de ces mesures se sont avérées efficaces et ont donné lieu à paiement. Une copie de cette correspondance se trouve dans le document UNEP/FAO/RC/COP.4/INF/13.

10. La Conférence des Parties souhaitera peut-être envisager d'autres mesures à l'encontre des Parties qui doivent des arriérés de contributions.

II. Rapports financiers

A. Etat des dépenses et relevés de compte pour 2007, au 31 décembre 2007

11. Des états provisoires des dépenses pour le budget opérationnel pour 2007 et 2008 au titre du Fonds général d'affectation spéciale et au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires figurent à l'appendice I (tableau 1) et à l'appendice II (tableau 1).

12. Globalement, les dépenses imputées sur le Fonds général d'affectation spéciale en 2007 ont été inférieures de 1,3 million de dollars au montant prévu. La principale raison expliquant la plus grosse partie de ce montant (910 500 dollars) tient au fait que le coût des services de conférence (312 500 dollars) pour la quatrième réunion de la Conférence des Parties ne sera imputable qu'en 2008 et que plusieurs postes du Secrétariat sont restés vacants (503 000 dollars pour les postes d'administrateur et 95 000 dollars pour les postes d'appui administratif). Les autres raisons sont que le Bureau n'a tenu qu'une seule réunion (41 500 dollars), que le coût de la troisième réunion du Comité d'étude des produits chimiques a été inférieur de 53 000 dollars environ par rapport au montant prévu, et que l'étude sur les monnaies (50 000 dollars) n'a été entreprise qu'en 2008. Des économies supplémentaires d'environ 152 900 dollars ont été réalisées au titre des dépenses courantes du Secrétariat par suite de dépenses inférieures au montant prévu au titre de diverses rubriques (frais de voyage du personnel en mission, contrats de sous-traitance, frais divers, matériel et locaux). On notera qu'une partie des économies réalisées au titre des consultants et du développement du site de la Convention résulte du démarrage des travaux en 2008.

13. Les dépenses au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour 2007 s'établissaient à 796 355 dollars au 31 décembre 2007 et reflétaient les ressources disponibles au titre de ce Fonds pour appuyer les activités d'assistance technique. Un certain nombre d'activités prévues pour 2007 ont dû être reportées faute de contributions suffisantes au Fonds d'affectation spéciale.

B. Etat du Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel pour 2008, au 31 mai 2008

14. Un état des contributions au Fonds général d'affectation spéciale, au 31 mai 2008, figure ci-joint (appendice II, tableau 2) et fait apparaître des arriérés de contributions de 1 185 381 dollars pour 2008 et années antérieures. Un tableau actualisé de l'état des contributions sera distribué pendant la réunion.

15. Un état provisoire des dépenses effectives au 31 mai 2008 et des prévisions de dépenses d'ici au 31 décembre 2008 figure ci-joint (appendice II, tableau 1).

16. Cet état provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront produits conformément au paragraphe 21 du règlement financier.

C. Etat du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour 2008, au 31 mai 2008

17. Un état des contributions au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires, au 31 mai 2008, figure ci-joint (appendice III, tableau 1). Un tableau actualisé de l'état des contributions sera distribué pendant la réunion.

18. Un état provisoire des dépenses au 31 mai 2008 et des prévisions de dépenses d'ici au 31 décembre 2008 figure ci-joint (appendice II, tableau 3).

19. Cet état provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront produits conformément au paragraphe 21 du règlement financier.

III. Effectifs du Secrétariat

20. La Conférence des Parties à la Convention de Stockholm a convenu, dans sa décision SC-1/4, de cofinancer en 2006 le poste de chef conjoint des secrétariats de la Convention de Stockholm et de la Convention de Rotterdam (D-1) dans la partie PNUE du Secrétariat. En octobre 2007, M. Donald Cooper a été nommé Secrétaire exécutif de la Convention de Stockholm et co-Secrétaire exécutif de la Convention de Rotterdam. En février 2007, M. Peter Kenmore a été nommé co-Secrétaire exécutif de la Convention de Rotterdam.
21. Le tableau des effectifs du Secrétariat, au 31 mai 2008, figure ci-joint (appendice IV, tableau 1).
22. Le recrutement de postes P-4 et P-3 dans la partie FAO du Secrétariat se poursuit. Ces postes devraient être pourvus d'ici juillet 2008.
23. Un recrutement est en cours pour pourvoir deux postes P-3 au PNUE. Ces postes devraient être pourvus en juin et en août. Entretemps, ces deux postes sont occupés par du personnel temporaire (L-3).

Appendice I

Tableau 1
Etat des dépenses au titre du budget opérationnel pour 2007 (en dollars)

	Budget approuvé pour 2007	Dépenses au 31 décembre 2007
A. Assurer le fonctionnement efficace de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires		
<i>Quatrième réunion de la Conférence des Parties</i>		
Services de conférence	312 500	-
Frais de voyage des membres du Bureau	50 000	8 540
Total partiel	362 500	8 540
<i>Troisième et quatrième réunions du Comité d'étude des produits chimiques</i>		
Services de conférence	115 000	72 084
Frais de voyage des experts	80 000	69 708
Total partiel	195 000	141 792
Groupe de travail sur les synergies	37 500	19 391
Etude sur les monnaies	50 000	-
Total partiel	87 500	19 391
B. Information et assistance aux Parties pour la mise en œuvre de la Convention		
Consultants (établissement de la documentation et assistance aux Parties)	35 000	-
Dossier documentaire	60 000	65 088
Développement du site de la Convention	10 000	-
Total partiel	105 000	65 088
C. Coordination avec les secrétariats d'autres organes internationaux		
Total partiel		-
D. Autres fonctions du Secrétariat spécifiées par la Convention et déterminées par la Conférence des Parties		
Consultants et contrats de sous-traitance	20 000	10 337
Impression des Circulaires PIC et des Documents d'orientation de décisions	30 000	20 808
Total partiel	50 000	31 145
E. Dépenses courantes du Secrétariat		
Administrateurs ^{a/}	1 540 061	1 036 807
Consultants	15 000	4 998
Appui administratif ^{a/}	408 249	313 639
Frais de voyage du personnel en mission	160 000	91 134
Contrats de sous-traitance	75 000	18 900
Matériel et locaux	70 000	47 617
Frais divers	48 000	42 441
Total partiel	2 316 310	1 555 536
Total, activités	3 116 310	1 821 492
Frais généraux d'administration (13 %)	405 120	236 794
Total partiel, activités et frais généraux d'administration	3 521 430	2 058 286

^{a/} Hormis la contribution directe de la FAO.

Tableau 2
Contributions au Fonds général d'affectation spéciale pour 2007 (en dollars)

		Arriérés de contributions pour années antérieures	Contributions annoncées pour 2007	Contributions recouvrées en 2007 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2007 pour 2007	Contributions annoncées mais non versées pour 2007 et années antérieures
	<i>Etats membres</i>					
1	Afrique du Sud	-	7 873,00		7 873,00	-
2	Allemagne	-	233 548,00		233 548,00	-
3	Arabie saoudite	45 591,00	19 224,00		45 539,00	19 276,00
4	Argentine	61 129,00	25 776,00			86 905,00
5	Arménie	216,00	198,00	216,00	198,00	-
6	Australie	-	42 924,00		42 924,00	-
7	Autriche	-	23 161,00		23 161,00	-
8	Belgique	-	28 823,00			28 823,00
9	Belize	93,00	198,00			291,00
10	Bénin	-	198,00		198,00	-
11	Bolivie	575,00	243,00			818,00
12	Brésil	97 385,00	41 064,00			138 449,00
13	Bulgarie	-	458,00		458,00	-
14	Burkina Faso	438,00	198,00			636,00
15	Burundi	438,00	198,00			636,00
16	Cameroun	512,00	216,00			728,00
17	Canada	130 422,12	75 845,00	130 422,12	75 845,00	-
18	Chili	12 000,00	6 013,00	11 965,00	6 013,00	35,00
19	Chine	38 178,00	55 354,00	38 178,00	55 354,00	-
20	Chypre	-	1 052,00		1 052,00	-
21	Côte d'Ivoire	639,00	270,00			909,00
22	Danemark	-	19 359,00		19 359,00	-
23	Djibouti	410,00	198,00			608,00
24	Dominique	-	198,00			198,00
25	El Salvador	1 407,00	593,00			2 000,00
26	Emirats arabes unis	15 027,00	6 336,00			21 363,00
27	Equateur	557,00	512,00	557,00	512,00	-
28	Erythrée	10,00	198,00			208,00
29	Espagne	87 294,00	67 945,00	87 294,00	67 945,00	-
30	Estonie	-	324,00		324,00	-
31	Ethiopie	232,00	198,00	216,00	204,00	10,00

		Arriérés de contributions pour années antérieures	Contributions annoncées pour 2007	Contributions recouvrées en 2007 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2007 pour 2007	Contributions annoncées mais non versées pour 2007 et années antérieures
32	Finlande	15 618,00	14 371,00		29 989,00	-
33	France	-	162 583,00		162 583,00	-
34	Gabon	575,00	243,00			818,00
35	Gambie	438,00	198,00			636,00
36	Ghana	438,00	198,00	438,00	198,00	-
37	Grèce	-	14 290,00		14 290,00	-
38	Guinée	438,00	198,00			636,00
39	Guinée équatoriale	438,00	198,00			636,00
40	Hongrie	20,50	3 397,00		3 418,00	(0,50)
41	Iles Cook	438,00	198,00			636,00
42	Iles Marshall	216,00	198,00			414,00
43	Inde	17 794,00	11 351,00	17 774,00	11 351,00	20,00
44	Iran (République islamique d')	10 040,00	4 233,00			14 273,00
45	Irlande	-	9 437,00		9 437,00	-
46	Italie	-	131 711,00		131 711,00	-
47	Jamahiriya arabe libyenne	8 441,00	3 559,00			12 000,00
48	Jamaïque	-	216,00		216,00	-
49	Japon	-	436 404,00		436 404,00	-
50	Jordanie	322,00	297,00	322,00	297,00	-
51	Kenya	-	243,00		243,00	-
52	Kirghizistan	-	198,00		198,00	-
53	Koweït	-	4 368,00			4 368,00
54	Lettonie	-	404,00		404,00	-
55	Libéria	438,00	198,00			636,00
56	Liechtenstein	-	198,00		198,00	-
57	Lituanie	21,00	647,00		668,00	-
58	Luxembourg	-	2 076,00		2 076,00	-
59	Madagascar	-	198,00		170,68	27,32
60	Malaisie	15,00	5 473,00		5 458,00	30,00
61	Mali	438,00	198,00			636,00
62	Maurice	-	297,00		297,00	-
63	Mauritanie	262,00	198,00			460,00

		Arriérés de contributions pour années antérieures	Contributions annoncées pour 2007	Contributions recouvrées en 2007 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2007 pour 2007	Contributions annoncées mais non versées pour 2007 et années antérieures
64	Mexique	-	50 770,00		50 770,00	-
65	Mongolie	-	198,00		198,00	-
66	Namibie	281,00	198,00			479,00
67	Niger	-	198,00			198,00
68	Nigéria	-	198,00		198,00	-
69	Norvège	-	18 307,00		18 307,00	-
70	Nouvelle-Zélande	-	5 959,00		5 959,00	-
71	Oman	-	1 887,00		1 887,00	-
72	Pakistan	318,00	1 483,00	317,84		1 483,16
73	Panama	1 215,00	512,00			1 727,00
74	Paraguay	768,00	324,00	768,00	305,26	18,74
75	Pays-Bas	-	45 566,00		45 574,00	(8,00)
76	Pérou	2 826,00	2 481,00	2 861,00		2 446,00
77	Philippines	-	2 561,00		-	2 561,00
78	Pologne	-	12 430,00		12 430,00	-
79	Portugal	-	12 672,00			12 672,00
80	Qatar	-	1 726,00		1 726,00	-
81	République arabe syrienne	-	1 025,00		1 025,00	-
82	République de Corée	-	48 424,00		48 424,00	-
83	République de Moldova	-	198,00		198,00	-
84	République populaire démocratique de Corée	-	270,00			270,00
85	République démocratique du Congo	336,00	198,00			534,00
86	République dominicaine	-	944,00		944,00	-
87	République tchèque	-	4 934,00		4 934,00	-
88	République-Unie de Tanzanie	25,00	198,00		223,00	-
89	Roumanie	-	1 618,00		1 618,00	-
90	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	165 199,00		165 199,00	-
91	Rwanda	-	198,00		198,00	-
92	Samoa	216,00	198,00			414,00
93	Sénégal	438,00	198,00			636,00

		Arriérés de contributions pour années antérieures	Contributions annoncées pour 2007	Contributions recouvrées en 2007 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2007 pour 2007	Contributions annoncées mais non versées pour 2007 et années antérieures
94	Singapour	-	10 461,00		10 461,00	-
95	Slovénie	-	2 211,00		2 211,00	-
96	Soudan	408,00	216,00			624,00
97	Suède	12,50	26 908,00		26 399,93	520,57
98	Suisse	-	32 274,00		32 274,00	-
99	Suriname	17,50	198,00		204,50	11,00
100	Tchad	438,00	198,00			636,00
101	Thaïlande	-	5 635,00		5 635,00	-
102	Togo	438,00	198,00			636,00
103	Ukraine	2 494,00	1 052,00	2 494,00	1 052,00	-
104	Union européenne	-	49 591,00		49 591,00	-
105	Uruguay	3 069,00	1 294,00		4 363,00	-
106	Venezuela (République bolivarienne du)	7 721,00	4 611,00		7 721,00	4 611,00
107	Yémen	-	198,00			198,00
		569 965	1 982 788	293 823	1 890 143	368 786

Tableau 3
Etat des dépenses afférentes aux activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (en dollars)

	Budget approuvé pour 2007	Dépenses au 31 décembre 2007
Frais de voyage des participants		
Frais de voyage des participants aux réunions de la Conférence des Parties	-	-
Facilitation de la mise en œuvre et de la ratification		
Assistance technique	1 084 000	704 739
Imprimerie	-	-
Site de la Convention	-	-
Total partiel	1 084 000	704 739
Total, activités	1 084 000	704 739
Frais généraux d'administration (13 %)	140 920	91 616
Total général, activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires	1 224 920	796 355

Appendice II

Tableau 1
Dépenses effectives et prévisions de dépenses au titre du budget opérationnel
pour 2008 (en dollars)

	Budget approuvé pour 2008	Dépenses au 31 mai 2008	Prévisions de dépenses jusqu'au 31 décembre 2008	Total, dépenses effectives et prévisions de dépenses
A. Fonctionnement efficace de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires				
<i>Quatrième réunion de la Conférence des Parties</i>				
Services de conférence	312 500	3 560	621 440	625 000
Frais de voyage des membres du Bureau	50 000	10 214	16 246	26 460
Total partiel	362 500	13 774	637 686	651 460
<i>Troisième et quatrième réunions du Comité d'étude des produits chimiques</i>				
Services de conférence	120 000	103 054	1 946	105 000
Frais de voyage des experts	80 000	63 662	-	63 662
Total partiel	200 000	166 716	1 946	168 662
Groupe de travail sur les synergies	37 500	92 392	-	92 392
Etude sur les monnaies	-	11 550	10 000	21 550
Total partiel	37 500	103 942	10 000	113 942
B. Information et assistance aux Parties pour la mise en œuvre de la Convention				
Consultants (établissement de la documentation et assistance aux Parties)	35 000	17 238	-	17 238
Dossier documentaire	70 000	55 672	14 328	70 000
Développement du site de la Convention	10 000	-	15 000	15 000
Total partiel	115 000	72 910	29 328	102 238
C. Coordination avec les secrétariats d'autres organes internationaux				
Total partiel		-		-
D. Autres fonctions du Secrétariat spécifiées par la Convention et déterminées par la Conférence des Parties				
Consultants et contrats de sous-traitance	20 000	-	-	-
Impression des Circulaires PIC et des Documents d'orientation de décisions (y compris la traduction et l'impression en trois langues)	30 000	235	31 765	32 000
Total partiel	50 000	235	31 765	32 000
E. Dépenses courantes du Secrétariat				
Administrateurs ^{a/}	1 586 263	482 455	1 007 472	1 489 928
Consultants	15 000	22 449	2 551	25 000
Appui administratif ^{a/}	420 496	163 331	239 462	402 793
Frais de voyage du personnel en mission	160 000	84 017	67 978	151 995
Contrats de sous-traitance	75 000	18 536	1 464	20 000
Matériel et locaux	70 000	23 182	71 818	95 000
Frais divers	48 000	26 433	8 567	35 000
Total partiel	2 374 759	820 403	1 399 313	2 219 716
Total, activités	3 139 759	1 177 981	2 110 038	3 288 018
Frais généraux d'administration (13 %)	408 169	153 137	274 305	427 442
Total partiel, activités et frais généraux d'administration	3 547 928	1 331 118	2 384 342	3 715 460

^{a/} Hormis la contribution directe de la FAO.

Tableau 2
Contributions au Fonds général d'affectation spéciale pour 2007 et 2008, au
31 mai 2008

Budget opérationnel pour 2008 (en dollars)

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
	<i>Etats membres</i>	<i>Pourcentage</i>				
1	Afrique du Sud	0,397	8 084		8 084	
2	Allemagne	11,774	239 809		239 809	
3	Arabie saoudite	0,969	19 739	19 525		19 490
4	Argentine	1,299	26 467			113 372
5	Arménie	0,010	204			204
6	Australie	2,164	44 075		44 075	
7	Autriche	1,168	23 782		23 782	
8	Belgique	1,453	29 595		29 595	
9	Belize	0,010	204			402
10	Bénin	0,010	204			(233)
11	Bolivie	0,012	249			1 067
12	Bosnie-Herzégovine*	0,010	204			303
13	Brésil	2,070	42 164			180 613
14	Bulgarie	0,023	471		458	13
15	Burkina Faso	0,010	204	475		365
16	Burundi	0,010	204			840
17	Cameroun	0,011	221			949
18	Canada	3,824	77 878		77 878	
19	Cap-Vert	0,010	204			402
20	Chili	0,303	6 174			6 209
21	Chine	2,790	56 838			56 838

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
22	Chypre	0,053	1 080		1 080	
23	Communauté européenne	2,500	50 921		107 194	(56 273)
24	Congo	0,010	204			402
25	Côte d'Ivoire	0,014	277			1 186
26	Cuba*	0,059	1 199			1 191
27	Danemark	0,976	19 878			19 878
28	Djibouti	0,010	204			812
29	Dominique	0,010	204			402
30	El Salvador	0,030	609			2 609
31	Emirats arabes unis	0,319	6 506		6 486	20
32	Equateur	0,026	526			526
33	Erythrée	0,010	204			412
34	Espagne	3,425	69 767			69 767
35	Estonie	0,016	332			33
36	Ethiopie	0,010	204			204
37	Finlande	0,724	14 756		14 756	
38	France	8,196	166 941		166 941	
39	Gabon	0,012	249			1 067
40	Gambie	0,010	204	636	204	
41	Géorgie*	0,010	204			320
42	Ghana	0,010	204		204	
43	Grèce	0,720	14 673			14 673
44	Guinée	0,010	204			840
45	Guinée équatoriale	0,010	204			250
46	Guyana*	0,010	204			254
47	Hongrie	0,171	3 488		3 488	

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
48	Iles Cook	0,010	204			840
49	Iles Marshall	0,010	204			618
50	Inde	0,572	11 655			11 675
51	Iran (République islamique d')	0,213	4 347	12 645		5 975
52	Irlande	0,476	9 690		9 690	
53	Italie	6,640	135 242		26 127	109 115
54	Jamahiriya arabe libyenne	0,179	3 654			15 654
55	Jamaïque	0,011	221		201	40
56	Japon	22,000	448 102			358 482
57	Jordanie	0,015	305			305
58	Kazakhstan*	0,034	685			692
59	Kenya	0,012	249			89
60	Kirghizistan	0,010	204		204	(27)
61	Koweït	0,220	4 485			8 853
62	Lettonie	0,020	415		415	
63	Liban*	0,033	664			1 204
64	Libéria	0,010	204			840
65	Liechtenstein	0,010	204		204	
66	Lituanie	0,033	664		664	
67	Luxembourg	0,105	2 132			2 132
68	Madagascar	0,010	204			35
69	Malaisie	0,276	5 620		5 620	
70	Maldives*	0,010	204			386
71	Mali	0,010	204			840
72	Maurice	0,015	305		305	

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
73	Mauritanie	0,010	204			664
74	Mexique	2,559	52 131			52 131
75	Moldova	0,010	204		204	
76	Mongolie	0,010	204			
77	Namibie	0,010	204			683
78	Népal*	0,010	204			320
79	Niger	0,010	204			402
80	Nigéria	0,010	204			
81	Norvège	0,923	18 798		18 798	
82	Nouvelle-Zélande	0,300	6 118		6 118	
83	Oman	0,095	1 938		1 938	
84	Pakistan	0,075	1 523	1 477		1 530
85	Panama	0,026	526			2 253
86	Paraguay	0,016	332			351
87	Pays-Bas	2,297	46 788			46 788
88	Pérou	0,125	2 547			5 028
89	Philippines	0,129	2 630			5 191
90	Pologne	0,627	12 763		12 753	10
91	Portugal	0,639	13 012			13 012
92	Qatar	0,087	1 772		1 772	
93	République arabe syrienne	0,052	1 052		1 052	
94	République de Corée	2,441	49 722			49 723
95	République démocratique du Congo	0,010	204			738
96	République dominicaine	0,048	969			969
97	République populaire démocratique de Corée	0,014	277			547

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
98	République tchèque	0,249	5 066		5 066	
99	République-Unie de Tanzanie	0,010	204		190	14
100	Roumanie	0,082	1 661		1 661	
101	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8,328	169 627		169 627	
102	Rwanda	0,010	204		204	
103	Samoa	0,010	204			643
104	Sénégal	0,010	204			840
105	Singapour	0,527	10 742		10 742	
106	Slovaquie*	0,069	1 413			2 329
107	Slovénie	0,111	2 270		2 270	
108	Soudan	0,011	221			845
109	Sri Lanka	0,023	471			471
110	Suède	1,357	27 630			28 138
111	Suisse	1,627	33 139		33 139	
112	Suriname	0,010	204		204	
113	Tchad	0,010	204			840
114	Thaïlande	0,284	5 786		5 786	
115	Togo	0,010	204			840
116	Ukraine	0,053	1 080			1 080
117	Uruguay	0,065	1 329			1 329
118	Venezuela (République bolivarienne du)	0,232	4 734			9 345
119	Viet Nam*	0,028	578			770
120	Yémen	0,010	204			402
		100	2 042 384	34 758	1 038 988	1 185 381

		Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %**	Contributions annoncées pour 2008	Contributions recouvrées en 2008 pour années antérieures	Contributions recouvrées en 2008 pour 2008	Contributions annoncées mais non versées pour 2008 et années antérieures***
* Nouvelles Parties ayant ratifié la Convention.						
** Pour cet exercice biennal, on s'est servi du barème en vigueur pour 2006. Le barème de 2007 sera adopté par l'Assemblée générale à sa soixante et unième session (voir le document A/61/252, page 16).						
*** Les montants négatifs totalisant 56 533 dollars correspondent à des contributions reçues en avance pour années ultérieures.						

Tableau 3
Dépenses effectives et prévisions de dépenses pour les activités financées par le
Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (en dollars)

	Budget approuvé pour 2008	Dépenses au 31 mai 2008	Prévisions de dépenses jusqu'au 31 décembre 2008	Total, dépenses effectives et prévisions de dépenses
Frais de voyage des participants				
Frais de voyage des participants aux réunions de la Conférence des Parties	500 000	-	500 000	500 000
Facilitation de la mise en œuvre et de la ratification				
Assistance technique	1 119 000	123 010	26 990	150 000
Imprimerie	-	-	-	-
Site de la Convention	-	-	-	-
Total partiel	1 119 000	123 010	26 990	150 000
Total, activités	1 619 000	123 010	526 990	650 000
Frais généraux d'administration (13 %)	210 470	15 991	68 509	84 500
Total général, activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires	1 829 470	139 001	595 499	734 500

Appendice III

Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires

Tableau 1
Recettes et contributions du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires, au 31 mai 2008 (en dollars)

	Montant annoncé	Montant versé	Remarques
Recettes			
Solde reporté de 2005		930 000	Dont 580 000 dollars affectés par la Suisse à des projets dont il sera décidé ultérieurement
Montant non dépensé en 2005		30 000	
Solde reporté de 2006		242 065	Décision RC-2/7 (voir le document UNEP/FAO/RC/COP.2/19)
Montant non dépensé en 2006		119 000	
<i>Total partiel</i>		1 321 065	
Contributions recues en 2007			
République tchèque	8 000	7 980	Pour la deuxième réunion du Groupe de travail conjoint ad hoc
Japon	600 000	400 000	Pour l'amiante
Pays-Bas	84 992	84 992	50 % pour l'assistance technique et 50 % pour les frais de voyage des participants
Norvège	16 722	16 722	Frais de voyage des participants
Espagne	32 153	32 153	Assistance technique
Espagne	25 000 euros	36 443	Activités régionales en Amérique latine
Suède	62 014	62 014	Frais de voyage des participants pour les synergies et autres réunions
Etats-Unis d'Amérique	150 000	150 000	Assistance technique
<i>Total partiel</i>		790 304	
Contributions recues en 2008			
Communauté européenne	64 000 euros	96 823	Imprimerie
<i>Total partiel</i>		96 823	
<i>Total</i>		2 208 192	
Dépenses			
Dépenses en 2007		796 355	Au 31 décembre 2007
Dépenses en 2008		139 001	Au 31 mai 2008
<i>Total partiel</i>		935 356	
Solde		1 272 836	
Affectations imputées sur le solde			
		580 000	Projets à décider (Suisse)
		400 000	Amiante (Japon)
		42 496	Assistance technique (Pays-Bas)
		32 153	Assistance technique (Espagne)
		36 443	Activités régionales en Amérique latine (Espagne)
		150 000	Assistance technique (Etats-Unis d'Amérique)
<i>Total partiel</i>		1 241 092	
Total des fonds non affectés disponibles		31 744	

Tableau 2
Etat récapitulatif des recettes au 31 mai 2008 (Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel)

	2007	2008	
Total, budget			
Total, budget approuvé pour 2007-2008	3 506 498	3 559 670	
Contribution du pays hôte	(1 522 843)	(1 522 843)	(contribution de 1,2 million d'euros)
Total à couvrir à l'aide des contributions mises en recouvrement	1 983 655	2 036 827	(à l'exclusion des recettes provenant des nouvelles Parties, calculées au prorata)
Total, recettes			
Contributions recouvrées	1 890 143	1 038 988	
Contributions pour années antérieures	293 823	34 758	
Intérêts perçus	76 000	-	
Pays hôte (Suisse)	883 560	927 360	
Pays hôte (Italie) 600 000 euros	786 660	-	
Total	3 930 186	2 001 106	
Solde (recettes - budget)	423 688	(1 558 564)	

